



ASSOCIATION SPORTIVE

ANNEE 2020-2021



Madame, Monsieur,

Votre fils/fille veut pratiquer, en plus de ses heures d'EPS, une activité sportive afin de la découvrir ou de se perfectionner. L'objectif de l'Association Sportive est de découvrir ou se perfectionner dans une activité physique et sportive.

Vous trouverez dans cette circulaire les renseignements nécessaires concernant les lieux, jours, heures de pratique.

Activités	Lieux	Jours	Horaires
Escalade <i>(port de chaussons d'escalade obligatoire) Une bourse aux chaussons est organisée la semaine du 14/09)</i>	Gymnase	Lundi : 6è Mardi : 5è/4è Jeudi : 4è/3è	12h35-13h30 12h05-13h00 12h05-13h00
Danse	Dojo	Lundi : 6è/5è Mardi : 4è/3è	12h35-13h30 12h35-13h30
Basket	Gymnase	Mardi : 6è à 3è (filles) Jeudi : 6è à 3è (garçons) <i>(avec des compétitions le mercredi après-midi)</i>	12h35-13h30 12h35-13h30
Badminton	Gymnase	Vendredi : 6è à 3è	12h35-13h30

Inscription : Semaine du 14 septembre auprès du professeur d'EPS

Début des activités de l'Association sportive : lundi 21 septembre 2020

Assurance : tous les adhérents sont couverts par leur licence.

Cotisation pour l'année à rendre le jour de l'inscription :

- . 1 activité au collège : **37 €** : cotisation 1 activité uniquement
- : **44 €** : cotisation 1 activité + tee-shirt de l'établissement
- . 2 activités au collège : **50 €** : cotisation 2 activités uniquement
- : **57 €** : cotisation 2 activités + tee-shirt de l'établissement

Aucun remboursement ne sera effectué pour un désistement en cours d'année !

Toute absence devra être justifiée auprès du responsable de l'activité par un mot dans le carnet de correspondance.

L'équipe enseignante d'EPS